



CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES COURS PARTICULIERS ACADÉMIQUES ET DE BIEN-ÊTRE

Inscription

Les inscriptions pour les cours particuliers sont possibles à tout moment pendant l'année.

À partir du 10 juillet 2026 :

Veillez remplir le formulaire pour les cours privés académiques [ici](#) et pour les cours de bien-être [ici](#).

Merci de nous contacter pour toutes demandes d'informations : extracurricular@cdl.ch

Dates et lieu

- Semestre 1 : Du 24 août au 18 décembre 2026
- Semestre 2 : Du 11 janvier au 18 juin 2027

Les cours particuliers n'auront pas lieu les jours où il n'y a pas d'école (par exemple, lors des journées parents/professeurs). Notre calendrier de l'année scolaire est disponible [ici](#) et dans notre application CDL News.

Les cours particuliers ont lieu dans les locaux du CDL ou en ligne (académiques uniquement).

Facturation & annulations inévitables

Les cours particuliers académiques et de bien-être seront facturés à l'unité à la fin de chaque semestre. Il peut arriver que les cours particuliers soient affectés par des situations indépendantes de notre volonté. Nous communiquerons avec vous si tel est le cas pour votre cours.

Absences des élèves

En cas d'absence de votre enfant à un cours particulier, nous vous invitons à prévenir le département extrascolaire en envoyant un courriel à extracurricular@cdl.ch au plus tard la veille avant 17h00. Si ce délai est respecté, le département extrascolaire pourra informer le professeur à temps et ne facturera pas le cours manqué.

Nombre de cours et préavis

Le nombre de cours n'est pas déterminé à l'avance. Le département extrascolaire considère que les élèves sont inscrits jusqu'au 18 juin 2027, sauf si un avis écrit est fourni. Vous pouvez annuler l'inscription à tout moment en nous envoyant un e-mail à extracurricular@cdl.ch. Un préavis de 24 heures est nécessaire si vous souhaitez arrêter les cours particuliers de manière permanente.

Pour les élèves en période d'examens et/ou « Study Leave », il incombe aux parents d'informer le département de leur souhait d'interrompre le cours, en respectant le délai de préavis minimum. Pour les élèves dans ces contextes académiques, la leçon peut être utilisée pour affiner leurs besoins académiques ou équilibrer leur bien-être et ne sera donc pas interrompue à moins que cela ne soit demandé.

Cours privés Bien-être et Nutrition

Pour les cours particuliers de bien-être (fitness, tennis et nutrition), les mêmes conditions générales s'appliquent.

Conditions générales des cours collectifs de Bien-être



Pour les cours de fitness, il est possible d'opter pour des cours collectifs (5 élèves maximum). Pour les groupes, les cours ne commenceront que lorsque nous aurons reçu un formulaire d'inscription pour chaque élève concerné.

Comme cette option repose sur la participation de l'ensemble du groupe, en cas d'absence, le prix de la leçon sera entièrement dû. L'élève absent n'est pas autorisé à céder sa place à un autre élève. En cas d'annulation d'un cours par l'ensemble du groupe, si le délai d'annulation est respecté, le cours ne sera pas facturé.

Annulation définitive d'un élève

Les parents ou les « House Parents » des autres élèves du groupe seront informés par le département extrascolaire. Dans le cas d'un ajustement de prix, ils seront informés et devront confirmer leur souhait de continuer. Les cours seront suspendus jusqu'à ce que nous recevions la confirmation de tous les parents ou tuteurs concernés.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : extracurricular@cdl.ch.